

ADAPTATION DE L'INTERVENTION ET DES SERVICES AUX BESOINS ET RÉALITÉS DES FEMMES IMMIGRANTES, ISSUES DES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES ET DE LEURS ENFANTS

JOURNÉE DE TRANSFERT ET MOBILISATION DES CONNAISSANCES

LE 23 AVRIL 2015



I. LA FMHF ET LE PROJET	3
II. FEMMES IMMIGRANTES DANS LES MAISONS DE LA FMHF	5
III. RÉALITÉS DES FEMMES IMMIGRANTES	8
IV. BESOINS DES FEMMES IMMIGRANTES	10
V. QUELLES SOLUTIONS ?	11
VI. RECOMMANDATIONS SOMMAIRES	13
VII. EN CONCLUSION	14
VIII. DISCUSSION	15

I. LA FMHF

- Depuis 1987, dans une perspective féministe, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes lutte contre le continuum de la violence envers les femmes en faisant de la représentation, recherche, concertation, sensibilisation, etc.
- Elle regroupe, soutient et représente 36 maisons d'hébergement réparties dans 11 régions du Québec, qui accueillent plus de 3000 femmes et 1500 enfants chaque année.
- Les maisons offrent un milieu de vie (24/7) et des services externes.
- Elles refusent chaque année plus de 10 000 femmes, faute de place au moment de l'appel.

I. LE PROJET

- **Fruit d'une entente avec le MIDI**
- **D'une durée de 2 ans (septembre 2013 à août 2015)**
- **Objectifs :**
 - **documenter les réalités et besoins des femmes,**
 - **intégrer ces connaissances dans l'offre de services des maisons,**
 - **documenter les besoins en termes d'interprétariat.**

II. FEMMES IMMIGRANTES DANS LES MAISONS DE LA FMHF

- En 2011, les femmes immigrantes composent 20% de la population féminine du Canada.
- A l'horizon 2030, elles formeront 30% de la population féminine du pays.
- En constante augmentation dans les maisons : 13% en 2006-2007; 16% en 2008-2009; 18% en 2010-2011.
- En 2012-2013, les femmes en provenance d'un autre pays représentent en moyenne 22% des résidentes, mais 40% à Montréal et jusqu'à 92% pour certaines maisons.
- Tendances régionales particulières, mais tendance lourde à l'augmentation partout !

II. FEMMES IMMIGRANTES DANS LES MAISONS DE LA FMHF

- **Statuts d'immigration au pays :**
 - **37,5% des femmes immigrantes étaient citoyennes canadiennes**
 - **31% des immigrantes reçues**
 - **12% parrainées ou en attente de parrainage**
 - **3% des réfugiées ou en cours de demande d'asile**
 - **et près de 17% étaient sans statut au pays**

II. FEMMES IMMIGRANTES DANS LES MAISONS DE LA FMHF

- **Maîtrise de la langue**

- 22% des femmes immigrantes reçues en maisons d'hébergement sont allophones
- 25% à Montréal
- ce qui fait presque 10% du total des femmes reçues qui ne parlent aucune langue officielle

- **Quelques défis :**

- Répondre aux besoins complexes des femmes immigrantes
- Difficultés d'identification des femmes issues des communautés ethnoculturelles, de leurs réalités et besoins
- Difficultés d'*outreach*
- Clash des générations (affaire Shafia)

III. RÉALITÉS DES FEMMES IMMIGRANTES

La réalité :

- Parcours migratoire déstabilisant
- Statut d'immigration fragilisant
- Violence structurelle importante
- Discrimination au logement
- Discrimination à l'emploi
- Intersectionnalité des oppressions

En plus de :

- Les changements à la Loi canadienne de l'immigration (décembre 2012)
- La méconnaissance des réalités et les préjugés (de la part des policiers, des juges, des avocats, du système scolaire, de réseau de santé et services sociaux, DPJ, etc.)
- Le manque de re-connaissance(s) des réalités et besoins des ces femmes
- L'absence de « pendant canadien » de la politique en violence conjugale québécoise
- Le manque de cohérence entre la politique canadienne (qui renvoie) et québécoise (qui protège) les femmes sans statut victimes de violence conjugale

Les besoins supplémentaires en maisons d'hébergement

- Compréhension du monde, du système, de la réalité du pays d'accueil
- Régularisation de la situation administrative
- Accès aux droits, aux soins et aux services sociaux
- Insertion socioprofessionnelle et violence structurelle
- Intégration culturelle

IV. BESOINS DES FEMMES IMMIGRANTES

En maisons d'hébergement :

- Manque d'une langue commune et de services/budget d'interprétariat
- Délais de séjour (3 mois) non-adaptés aux besoins de ces femmes
- Personnel non-formé aux réalités intersectionnelles de ces femmes
- Manque de financement

Services externes :

- Aucun service d'interprétariat faute de moyens
- Aucun service d'interprétariat auprès des enfants faute de moyens

V. QUELLES SOLUTIONS MISES EN PLACE À LA FMHF ?

- Guide : Répondre aux besoins des femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles, 2007
- Formation et formation de formatrices régionales
- Violence conjugale et familiale : les statuts d'immigration, 2014
- Projet Adaptation de l'intervention et des services aux réalités et besoins des femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles, et des enfants de ces femmes, en cours de réalisation avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)

V. QUELLES SOLUTIONS DÉVELOPPÉES PAR LES MAISONS ?

- Traduction et adaptation des documents d'accueil, d'intervention, de sensibilisation favorisant les pratiques inclusives, etc. Mise en commun des outils pertinents.
- Embauche d'intervenantes polyglottes.
(mais ne peut être un critère d'embauche)
- Adaptation du milieu de vie : nourriture, calendrier, décoration des maisons, jouets pour enfants.
- Sensibilisation des partenaires et acteurs sociojudiciaires aux effets croisés de l'immigration, de la violence conjugale et familiale ainsi que des multiples problématiques sociales.
- *Outreach*, sensibilisation et développement de partenariats dans les communautés ethnoculturelles.

VI. RECOMMANDATIONS SOMMAIRES

- Accessibilité à des services d'information et d'éducation concernant les lois, les droits, la protection des enfants, etc.
- Financement adapté prenant en compte la spécificité liée à l'accueil de ces femmes (hébergement, suivi post-hébergement, services externes, etc.)
- Accessibilité à des services d'interprétariat gratuits et de qualité par des interprètes formés, féminins de préférence
- Accessibilité à des services d'aide juridique gratuits et de qualité
- Travail de sensibilisation et de concertation des acteurs du système sociojudiciaire
- Matériel didactique, surtout pour les enfants
- Intégration de l'ADS dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et de l'ensemble des services et outils

L'intervenante idéale :

- parle 8 langues et a 4 diplômes universitaires,
- connaît les codes et pratiques culturels de l'Afrique, des pays arabo-musulmans, de l'Amérique du Sud, de l'Asie du Sud-Est et de l'Europe de l'Est,
- connaît les conventions internationales, la réglementation canadienne et québécoise en immigration, la politique en V.C., le code criminel, la procédure de demande d'asile, celle pour accéder à l'aide-sociale, à l'assurance maladie, à l'assurance emploi, au logement social,
- une liste de garderies,
- Et une troisième main !

On se rend bien compte que ce n'est pas possible !

Questions de fond :

- dépistage par le système d'immigration
- équivalence et reconnaissance de l'expérience
- apprentissage des langues
- besoin de statistiques genrées
- effets croisés des problématiques

En atelier :

- Réalités particulières, besoins supplémentaires ?
- Quels outils pour l'intervention réussie ?